



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

le 20 janvier 2023 à 14h30, à VICQ .

Compte-rendu

Membres présents: BIGOT François, BOULANGER Didier, COTTET François, LUSSIGNOLI Liliane, PIEL Geneviève.

Personnes invitées présentes :BLANC Chantal, GERVAIS Isabelle.

Membres excusés: BALDACCI-THOMAS Marie-Paule, DE BRUYN Sophie, KIENER Chantal, KIENER Christian, ROCHER Monique, VAN DE VELDE Michel.

Ordre du jour:

Préparation de l'Assemblée générale du 3 février 2023.

Questions diverses.

Préparation de l' AG

Documents prévus pour la convocation

Lettre du président adressée à chaque adhérent.

Formulaire pour les pouvoirs.

Liste des candidats pour le renouvellement du Conseil d'administration.

Prévoir une liste pour les émargements.

Ordre du jour de l' AG

Didier a préparé un diaporama qui servira de fil conducteur.

Présentation du rapport moral et d'activités de l'exercice 2022 par François.

- bilan du concert du 6 mars
- bilans des Chaises Musicales 2022:
 - * qualité artistique des cinq concerts,
 - * bilan de l'organisation:
 - ° communication
 - ° installations
 - ° réservation des places

° accueil des musiciens (transport, hébergement, restauration)

° accueil du public (sécurité, parkings, signalétique, vente des billets, contrôle et placement, vente des programmes, buvettes et pique-niques, stand de vente de CD, personnalités invitées présentes).

Vote de ce rapport.

Présentation du rapport financier de l'exercice 2022 par Didier.

Au cours de la présente réunion, le conseil d'administration a étudié méticuleusement le projet de rapport proposé par notre trésorier (voir documents annexés). Une version simplifiée en sera présentée à l' AG pour que le public en ait une bonne compréhension.

Vote de ce rapport.

Projet d'activités pour 2023

- **Les Beaux Dimanches : concert le 12 mars à 16h** à l'église de Vicq-sur-Gartempe donné par le trio Moïra (Léo Doumène à la harpe, Raphaël Pagnon à l'alto et Marie Laforge à la flûte). Voir programme ci-joint.

Autorisations accordées par la commune et la paroisse de Vicq. Podium demandé (6 plaques) à la commune de St Pierre-de-Maillé et montage demandé à Grand Châtellerault par le chantier d'insertion de Pleumartin. Salle annexe réservée pour la billetterie. Entrée dans l'église 18€ et placement libre.

- **Les Chaises Musicales 2023 : 18,19 et 20 août** à l'église de Vicq-sur-Gartempe.

Musiciens présents : Nathanaël GOUIN piano, Aleksey SHADRIN violoncelle, le quatuor Hanson (Anton HANSON violon, Jules DUSSAP violon, Gabrielle LAFAIT alto, Simon DECHAMBRE violoncelle), Svetlin ROUSSEV violon, le duo Ermitage (Paul- Marie KUZMA violoncelle, Ionah MAIATSKY piano), Gabriel LE MAGADURE violon, Marie CHILEMME alto.

Programme en cours d'élaboration avec notamment recherche d'un concert de musique du monde.

- Michel a travaillé sur l'affiche du festival. François a présenté le projet. Deux questions ont été soulevées: la couleur du fond pas assez visible , pourquoi ne pas rester sur un rouge? Et est-il judicieux d'inscrire «Le quatuor Ebène et ses invités» tout en sachant qu'il n'y aura que deux membres de la formation présents? Les avis divergent.

Budget prévisionnel

Voir document ci-joint.

Tarif des cotisations 2023

La reconduction des tarifs 2022 est proposée: membres actifs 15€ et 26€ (couples), membres de soutien à partir de 30€ et 40€ (couples), membres bienfaiteurs à partir de 60€ et 90€ (couples) .

Élections au Conseil d'administration.

Voir la présentation des candidats sur le document joint à la convocation de l' AG.

Étant donné que le nombre de candidats est inférieur au nombre de postes à pourvoir, un vote à main levée sera suffisant. En cas de désaccord, un vote à bulletin secret sera effectué.

Au Fil des Ondes au sein du réseau Résonances de Gartempe

Notre association a bénéficié de la participation du réseau pour la communication : Nouvelle République et dépliant commun, pour le matériel : mise à disposition et installation de la scène et pour la technique : son et éclairage.

Nous souhaiterions avoir une pièce officielle de Résonances de Gartempe, qui justifie notre cotisation de 500€.

Pot de l'amitié

A l'issue de l' AG , les participants seront invités à boire le verre de l'amitié.

Questions diverses

Le nouveau CA devra se réunir après l' AG pour élire son bureau et effectuer une répartition des tâches. Une date est retenue:

mercredi 8 février 2023 à 14h30 chez Didier.

Pour le financement du repas de notre équipe chez Nelly le 25 février, il est proposé que les musiciens et les boissons soient payés par l'association et que les plats soient payés par les personnes.

La séance est levée vers 16h15.